

Gastronomie Des producteurs de munster récompensés

Plusieurs producteurs du canton de Lapoutroie ont été récompensés à Lunéville, où se tenait le concours interdépartemental des fromages de munster géromé.

Le concours interdépartemental des fromages de munster géromé s'est expatrié dimanche 18 septembre à Lunéville. La ville est hors de la zone de production, mais il s'y tient une des plus grandes animations agricoles de l'Est : un excellent tremplin pour communiquer sur un produit !

C'est non loin du château Stanislas (qui a donné le nom de STAN-Elevage à la fête), à Lunéville, que s'est tenu à huis clos le concours des meilleurs munsters. Les 42 membres du jury ont pris place -aux tables préparées par Dominique Hubert, secrétaire et animatrice au Syndicat interprofessionnel du fromage de munster (SIFM), et où se répartissaient les six catégories de l'appellation : munsters fermiers et laitiers ; petits munsters fermiers et laitiers, munster fermiers et laitiers au curmin. Tandis que le président Jean-Paul Gouliby veillait au bon déroulement des travaux, le jury, placé sous la présidence exceptionnelle de Jacques Dambin, député-maire de



Le jury et les lauréats parmi lesquels des producteurs du canton de Lapoutroie, à la lecture du palmarès du concours des munsters qui s'est déroulé à Lunéville.

Photo Yvan Hobel

images à croûte lavée et pâte molle » sous toutes les coutures : plus de 30 critères entrent en jeu, depuis l'aspect avec et après découpe, la couleur, l'odeur, la texture de la pâte, jusqu'au goût pour attribuer une note sur 20.

Palmarès

C'est en présence d'un très nombreux public qu'a été lu le palmarès par Jacques Dambin et Jean-Paul Gouliby. Pour féliciter l'un de ses membres, l'Association des producteurs de Munster vosgiens a remis une grosse cloche en bronze au 1er prix des munsters fermiers, Luc Vincent. **Munster laitier.** Or : Caves Schuster ; argent : Fromageries de Blamont ; bronze : Fromagerie Husson. **Petit Munster laitier.** Or : Maison

Husson ; bronze : Maison Dodin. **Munster laitier au curmin.** Or : Maison Fischer et Maison Dodin ; bronze : Etablissements Kurtzemann.

Munster fermier (affineurs). Or : Caves Schuster ; argent : Fromagerie Ermitage ; bronze : Fromagerie Haxaire. **Munster fermiers.** Or : Vincent Luc ; argent : Vincent Minoux ; bronze : Gaec de Bonneville.

Petit munster fermier. Or : Gaec de Bonneville ; argent : Earl du Salmon ; bronze : Gaec Méningoz. **Munster fermier curmin.** Or : Earl du Salmon ; argent : Gaec de Bonneville ; bronze : Earl ferme du Buhl.

Arboriculture Commande group d'arbres fruitiers

L'association pour la valorisation des fruits et légumes de la vallée de la Weiss reconduit cette année la commande groupée d'arbres et d'arbustes fruitiers à l'attention des habitants de la communauté de communes de la vallée de Kayserberg. Il s'agit de proposer aux habitants une sélection de végétaux bien adaptés au territoire, à des tarifs avantageux. En plantant un pommier, un cerisier ou encore un prunier, chacun peut ainsi participer à la valorisation des paysages, au maintien de la biodiversité et à la promotion des saveurs oubliées. Diverses animations viendront

ponctuer cette matinée, notamment une animation auto-compostage organisée par la Communauté de communes de la vallée de Kayserberg. Rendez-vous samedi 12 septembre dans le Parc de la Vallée de Kayserberg de 9 h à 11 h 30.

Le programme complet bon de commande sera disponible dans les mairies, magasins commercaux et sur internet au cours du mois de septembre.

■ **SE RENSEIGNER** Pour toute information complémentaire : fruitslegumesvw@yahoo.fr 03.89.71.28.97 (le soir).

Fréland Cinquante participants au concours régional de tir



Les gagnants du concours de tir régional de Fréland.

Photo Raymonc

Samedi et dimanche 11 et 12 septembre, 50 participants sont venus de 16 sociétés de tir du département du Haut-Rhin, des Vosges, du territoire de Belfort et

Combiné : Jean-Charles velcin (Fréland) hors concours / Richard Choulet (TSM) / bert Wilson (Saint-Dié). 3 t o p h e J e a n n i n